

familles, pour une misérable question de finances. Dès le début, la guerre éclata entre les deux écoles philosophiques. Les grands seigneurs voltairiens, qui sous Louis XV avaient signé la paix de Paris et l'abaissement de la France, détruit jésuites et parlements, continuaient à soutenir qu'il n'y avait rien à faire, et espéraient, comme jadis, amuser, puis dissoudre les états généraux. D'un autre côté, la multitude, représentée par le tiers état, nourrissait des espérances toujours chères aux cœurs généreux, n'était pas résignée à ne voir dans la liberté civile et politique et dans la grandeur nationale que de vaines illusions, croyait revenir sans peine à des institutions représentatives sérieuses, et témoignait un désir naïf et sincère de secourir le roi dans la correction des abus. Or la force de l'opinion n'était pas pour les indifférents, qui s'endormaient sur la pente de la décadence, mais pour ceux qui voulaient la remonter, fût-ce au prix des plus grandes calamités. En vain la religion, mère des races chrétiennes, et la royauté, alliée naturelle des classes populaires, toutes deux réconciliées en Louis XVI, offraient de s'interposer entre les partis. Ce n'était pas le jour de la paix, mais du combat, et malheur à qui prétendait l'empêcher ! Si la chaîne des traditions s'était rompue, si cette génération ne mettait son espoir qu'en d'étranges nouveautés, à qui s'en prendre, sinon à ceux qui l'avaient égarée et pervertie ? En cherchant la vérité, on allait la persécuter ; mais après tout on la cherchait, et c'est au milieu de tels orages qu'elle se fait jour ici-bas.

LXX. Comme si le nombre ajoutait aux lumières, il y avait plus de mille députés. Par une concession faite à sa puissance, le tiers état en comptait autant que les deux autres ordres réunis. Fier de sa force, il les somma de se réunir à lui. Après une longue résistance, où le roi soutint faiblement la noblesse, il fallut céder, à l'exemple du clergé. Le nom d'états fut changé en celui d'assemblée nationale, plus conforme aux idées de ceux qui prétendaient agir et gouverner au nom de la nation. Dès le premier jour ils déclarèrent qu'ils ne se contenteraient pas,

comme leurs devanciers, de présenter respectueusement les mandats et cahiers de leurs commettants, mais qu'ils procéderaient sans délai à la réforme de la constitution et de l'État. Ainsi, par une innovation dont l'enthousiasme universel voilait encore les périls, des mains calmes et impartiales du souverain l'initiative passait à celles d'une assemblée unique, agitée par mille passions mobiles, déchirée par des partis violents et livrée aux caprices sans frein de la majorité. Mais tel était le premier élan de ces fondateurs, qu'ils espéraient atteindre, du premier coup et en dehors des voies frayées, la vérité pure, le système politique naturel, également propre à tous les peuples et à tous les climats. La constitution anglaise, avec le contrepoids de son aristocratie et de sa chambre des lords, fut rejetée aussi bien que les libertés provinciales des États-Unis. Avant tout l'unité : unité d'assemblée, unité du pouvoir dans son sein, unité de la nation et de tous ses membres, unité des droits de l'homme, proclamés à la face du monde comme un nouvel Évangile.

LXXI. Derrière ces députés, enivrés de leur toute-puissance, s'agite déjà leur maître futur : Paris, foyer du luxe et de la philosophie, théâtre de plaisirs et de convoitises encore plus grandes, rendez-vous de financiers, d'aventuriers et de gens de tous les pays. C'était cette même capitale qui avait préludé par ses tournois à la crise féodale des Valois, par sa voluptueuse et savante renaissance aux guerres de religion. Peuplée depuis la régence de théâtres et de cafés, devenue le Versailles de la bourgeoisie, inondée de livres et d'incrédulité, elle se flattait, elle aussi, de gouverner la France, tenait en permanence ses réunions électorales, et y agitait à son tour les grandes questions du moment. Sur cette fougueuse multitude s'appuient dès le début les ambitieux qui veulent dominer le roi et l'assemblée, les exaltés pour qui les réformes marchent trop lentement, les factieux toujours avides de pêcher en eau trouble.

LXXII. A la tête de ce parti violent marche un député de la noblesse, altéré de jouissances et de pouvoir, aigri par la prison,

Mirabeau, à la parole puissante et terrible. Un jour, il dénonce avec une âpre éloquence un mouvement de troupes ordonné par le roi. A cet appel le peuple de Paris se soulève, pille les armuriers, assiège et prend la Bastille (1789), en décapite le gouverneur, massacre le prévôt des marchands, et, sous le nom de garde civique, reste armé aux ordres de la Fayette, le héros d'Amérique. Cette émeute de sinistre augure est dans la bouche de Mirabeau un sublime effort d'indépendance. Louis XVI est obligé de s'avouer l'auteur de tout le mal, et de venir humblement s'en excuser auprès de l'assemblée.

LXXIII. Pendant que les meurtres continuent d'ensanglanter la capitale, que des troubles éclatent dans les campagnes, et que, à la vue du ciel qui s'assombrit, les moins courageux des nobles passent les premiers la frontière, les autres, dans un généreux accès de dévouement, espèrent conjurer l'orage par le sacrifice de leurs privilèges, par l'abolition des dîmes, corvées, servitudes et droits féodaux. Provinces, villes, paroisses, jurandes, maîtrises suivent cet exemple, et s'immolent volontairement. Plus de droit de bourgeoisie, assurant aux enfants la jouissance des biens communaux accumulés par leurs pères ; plus de corporations, donnant aux ouvriers la propriété de leur métier et les obligeant à un appui mutuel ; plus de droit d'aînesse, conservant dans chaque famille une puissance durable, à l'abri des vicissitudes de la fortune. Toutes les forces, toutes les associations, toutes les libertés particulières sont supprimées en échange d'une liberté générale qui, si elle périt, ne laissera subsister qu'un despotisme sans limites.

LXXIV. Cependant nul changement ne s'accomplit tout d'un coup. Comment, après quelques instants d'illusion, les grands n'eussent-ils pas regretté d'avoir abdicqué, les petits d'avoir cru à leur désintéressement ? Chaque jour augmentait le nombre des nobles qui, désespérant d'assouvir les exigences de la multitude et n'osant défendre l'épée à la main les droits de leurs aïeux, désertaient leur patrie et n'attendaient leur salut que de ses malheurs. Chaque jour s'aigrissaient

les mécontentements, les méfiances populaires. Bientôt le roi lui-même fut tenu en suspicion. Pour s'assurer de sa personne, une foule furieuse se rua sur son palais de Versailles, et l'entraîna à Paris au milieu d'une haie de piques sanglantes. L'assemblée suivit le souverain qu'elle avait réduit à l'impuissance, et vint avec lui se mettre à la merci de la capitale.

LXXV. Mirabeau, qui avait grandi jusqu'alors en poussant le torrent, sentit que, parvenu au faite du pouvoir, il était à la veille d'être dépassé par les hardiesses de ses propres imitateurs. Il voulut s'arrêter, traiter avec le roi qu'il avait humilié, et mettre une digue à la révolution qu'il avait eu la témérité de déchaîner. Il était trop tard. Usé par le plaisir et par le travail, il vécut assez, non pour expier, comme la Fayette, ses fautes dans l'exil, mais pour entendre crier dans les rues l'histoire de sa grande trahison. Portées au Panthéon à côté de Voltaire et de Rousseau, ses cendres devaient être bientôt arrachées à leur sépulture et traînées dans la boue. La guerre contre les nobles continua. Leurs titres mêmes furent abolis, et, à l'exemple de tous les persécuteurs, l'assemblée confisqua les biens de ceux qui fuyaient sa tyrannie. Les plus belles illusions de liberté faisaient déjà place à de funestes et cruelles vengeances.

LXXVI. Le clergé ne fut pas plus épargné. Pour lui, comme pour la noblesse, point d'ennemis plus terribles que les transfuges et les renégats. Ce fut un prélat habile et perfide, prêt à jeter au vent la mitre d'Autun, qui, pour sauver les finances de l'État, proposa la vente des biens ecclésiastiques. Les jansénistes de l'assemblée applaudirent à une mesure qui ramenait de force l'Église à sa pauvreté primitive ; les incrédules se joignirent à eux ; et quelques modiques pensions, payées comme un salaire par le trésor, remplacèrent les deux milliards, accumulés par la piété des siècles passés, qui faisaient l'éclat et l'indépendance du sacerdoce. Ce n'était pas assez. Le prêtre devenant un fonctionnaire, les circonscriptions des cures et des évêchés furent bouleversées aussi légè-

la nouveauté, déjà perdu par les premières assemblées. Pour elle se passionnaient les acquéreurs des biens de la noblesse et du clergé, toujours inquiets pour ces acquisitions douteuses, les esprits ardents qui ne désespéraient pas de réaliser les rêves de Rousseau, les orateurs qui n'avaient pas encore trouvé l'occasion de déployer leur talent, et à leur tête un avocat sans cœur, raide, persévérant, haineux, pétri de fiel et d'orgueil, le jeune Robespierre.

LXXXII. A la voix de ce rhéteur s'agitent les jacobins, les cordeliers, clubs fougueux qui, par une amère dérision, ont pris les noms des fils de saint Dominique et de saint François, dont ils profanent les cloîtres. Il est temps de frapper un coup d'audace. Le 20 juin, les révolutionnaires essayent leurs forces, envahissent les Tuileries, et défilent armés de piques devant la famille royale, qu'ils abreuvent d'outrages et de menaces. Le prestige était tombé : les Tuileries n'étaient plus un sanctuaire inviolable. Le 10 août 1792, les insurgés reviennent plus ardents, massacrent les Suisses, forcent le roi de se réfugier au sein de l'assemblée, exigent la suspension de ses pouvoirs et l'instruction de son procès. La famille royale tout entière est envoyée prisonnière au Temple et confiée à la garde de la commune de Paris (1792). A la vue de ces excès, le nombre des émigrés croissait chaque jour. Éperdus, sans chef et sans direction, les honnêtes gens fuyaient au hasard la persécution, qui de proche en proche allait s'étendre jusqu'au dernier hameau. Au lieu de se mettre à leur tête, les grands, dont la faiblesse et l'impunité avaient provoqué la révolution, semblaient prendre à tâche de la rendre impitoyable. Levant à la frontière le drapeau qu'ils n'avaient pas le courage d'arborer en France, ils provoquaient le zèle de la Prusse et de l'Autriche, les décidaient à la guerre, et ne craignaient pas de s'unir aux armées étrangères. Par là ils allaient donner aux républicains, avec la rage du désespoir, la force et l'éclat apparent d'un grand parti national.

LXXXIII. Désormais la peur et la haine de l'ennemi servent de prétexte à tous les for-

faits. Poussée par Robespierre et conservant l'initiative des mesures terribles, la commune de Paris obtient la formation d'un tribunal extraordinaire, jugeant en dernier ressort quiconque est suspect de pactiser avec l'étranger. Des visites domiciliaires sont ordonnées. Douze à quinze mille personnes sont arrêtées. En ce moment on apprend que les Prussiens sont entrés à Longwy. Peut-être, dans quelques jours, des traîtres leur ouvriront les portes de Paris. Les terroristes saisissent cette occasion. C'est, disent-ils, le peuple qui se venge de ses ennemis. Sur l'ordre de la commune, une poignée d'égorgeurs stipendiés court aux prisons immoler les suspects (1792). Le massacre commence le 2 septembre, aux portes de l'Abbaye, par un convoi de prêtres. Il continue régulièrement pendant cinq jours, et la commune vote des fonds pour ranimer le bras fatigué des bourreaux. Tout ce qu'on rencontre de nobles, de prêtres, de Suisses, d'anciens serviteurs de la couronne, périt sans distinction. Une jeune et charmante amie de la reine, la princesse de Lamballe, ne trouva même pas pitié devant les égorgeurs, et, par un raffinement de férocité, ils allèrent promener sa tête au bout d'une pique sous les fenêtres du Temple.

LXXXIV. Pendant que se commettaient ces horreurs, dignes des Bourguignons et de la Saint-Barthélemy, la guerre, qui leur servait d'excuse, produisait à la frontière des scènes moins tristes, de beaux actes de courage et de dévouement patriotique. Maîtres de Longwy et de Verdun, quatre-vingt mille Prussiens et Autrichiens n'avaient devant eux qu'une armée désorganisée, abandonnée de ses officiers, en grande partie recrutée de volontaires. Mais ces conscrits brûlaient tous d'un désir sincère de sauver leur pays. Un officier qui s'était illustré contre les Russes en Pologne, Dumouriez, sut les aguerrir et résister habilement dans les défilés de l'Argonne. Devancé par les Prussiens et obligé de se rapprocher de la Marne, il s'arrêta sur les hauteurs de Valmy (1792). Ses soldats tinrent ferme sous une canonnade infernale. Quand les colonnes ennemies se précipitèrent sur eux, ils les reçurent la baïonnette en

avant et les arrêtèrent court. Ce n'étaient pas là les bandes indisciplinées dont les émigrés prétendaient qu'on aurait si bon marché. Les pluies de la saison, la dysenterie, la disette firent le reste, et bientôt les Prussiens battirent en retraite, poursuivis mollement, mais détruits par le mauvais temps. Si alors, se joignant à l'armée du Rhin, maîtresse de Mayence, Dumouriez eût descendu ce fleuve, il pouvait d'un seul coup enlever les débris de l'ennemi. Mais, ne trouvant pas son armée à la hauteur d'une manœuvre aussi hardie et partant dangereuse, il préféra une attaque de front, entra en Belgique, rencontra près de Mons les Autrichiens fortifiés dans trois villages, et leur enleva, avec un magnifique élan, les redoutes de Jemmapes (1792). La Belgique était conquise. En même temps la Savoie s'adjoignait à la France.

LXXXV. En ce moment se réunissait la troisième assemblée nationale, la terrible convention (1792). Plus que les autres, elle était condamnée à subir la pression de la capitale, et dans son propre sein siégeaient en maîtres les députés de Paris, l'ambitieux et déjà célèbre Robespierre, le bouillant Danton, impudent complice des massacres de septembre, enfin un médecin à demi fou, Marat, érigeant froidement la cruauté en système. La majorité luttait contre cette domination, et se rattachait timidement aux girondins, républicains honnêtes, généreux, brillants de jeunesse et de talents, et encore fidèles à leurs premières illusions. Mais les plus audacieux devaient l'emporter, et une question décisive allait donner la mesure de l'énergie de chacun. Le procès du roi commençait. Le peuple de Paris exigeait sa mort.

LXXXVI. Les girondins reculaient devant le sacrifice de cette auguste et innocente victime. Mais oseraient-ils la refuser aux mains furieuses qui la demandaient? Ils n'eurent pas ce courage. Ils restèrent insensibles à la dignité, à la sincérité, à la douceur de celui qui, après avoir été le père de ses sujets, comparaisait devant eux comme un criminel. Ils ne furent touchés ni par l'intrépide éloquence de ses défenseurs, ni par la pensée de sa tendre épouse et de ses deux enfants

attendant la sentence au Temple. Ils votèrent sa mort comme un douloureux sacrifice à faire à la liberté, la condamnant par là même; car une bonne cause renie de tels moyens. Louis XVI reçut son arrêt avec une inébranlable résignation, fit ses adieux à celle qui, digne de lui jusqu'au bout, devait bientôt le suivre sur l'échafaud, embrassa ses enfants, comme lui destinés au malheur, chercha en Dieu et en ses sacrements la force de traverser cette épreuve suprême, monta d'un pas ferme au supplice, et, après quelques mots de pardon étouffés par les tambours, mourut en vrai fils du Christ, en vrai fils de saint Louis (1793). Jusqu'alors des princes d'une vertu douteuse avaient pu tomber sous le poignard d'un fanatique; cette fois une grande assemblée avait froidement, régulièrement envoyé à la mort le meilleur des rois. Dieu permit, et des juges coupables voulurent qu'il portât la peine des fautes, des excès, des crimes de ses aïeux : cruelle solidarité, si les souffrances du juste n'étaient pour lui le premier des honneurs, la plus pure des gloires, pour les autres l'exemple le plus touchant et la plus salutaire expiation. Ainsi périt l'antique monarchie, en qui s'étaient personnifiés, depuis des siècles, les intérêts et la liberté des classes populaires. Ainsi disparut l'hérédité du trône, protectrice de la vie de famille, ruinée, comme elle, par la corruption des mœurs et par l'orgueil de la raison.

LXXXVII. Pour les girondins, le châtiement de cette lâcheté ne tarda guère. Quatre mois plus tard, le peuple se pressait aux portes de la convention, et demandait à grands cris la tête des plus illustres d'entre eux, accusés de fédéralisme, soupçonnés de vouloir enlever les provinces au joug de Paris. Toujours timide, la majorité faiblit et livra ses chefs. Les uns se constituèrent prisonniers; les autres essayèrent de se sauver. Presque tous furent atteints, arrachés à leurs amis, et réunis au banquet d'adieu qui précéda leur supplice (1793). Peu après, comme pour expier la mort de la reine, la femme de l'un d'eux, M^{me} Roland, partagea leur sort. Le duc d'Orléans avait aussi voté la mort de celui dont il convoitait le trône. A son tour,

ment que celles des provinces. Des sièges auxquels se rattachaient de vieux et saints souvenirs de l'histoire nationale furent supprimés. Et ni l'Église, qui naguère honorait les rois de ses dons gratuits, ni le saint-siège, d'où dépendait sa hiérarchie, ne furent même consultés. Cette constitution civile du clergé ne reçut pas une sanction moins terrible que l'abolition de la noblesse. Chacun dut la jurer sous peine de destitution. Ceux qui eurent cette faiblesse furent justement flétris du nom de prêtres assermentés, et encoururent le mépris général. Les autres furent chassés de leurs bénéfices, en attendant la prison et la mort.

LXXVII. Du même coup furent dispersés les ordres religieux, qui jusqu'alors vivaient de leurs biens, et qui vingt ans plus tôt avaient pu se flatter de survivre aux jésuites. Les uns secouèrent le joug de leurs vœux; les autres rentrèrent dans le clergé séculier, et reçurent des pensions à titre d'indemnité. Dans un temps qui se piquait de liberté, il ne fut plus permis de mettre ses biens en commun pour se vouer à l'éducation des enfants, au soin des pauvres ou des malades. Désormais l'État seul se réservait d'y pourvoir et de réaliser pour tous l'éducation publique de Rousseau et l'hôpital général de Louis XIV. Toutefois, quand il s'agit de vendre ces abbayes, ces vieilles églises, ces cloîtres, la conscience publique se révolta. Le savant astronome Bailly eut beau inventer, sous le nom d'assignats, un papier-monnaie représentant ces biens, et émis par l'État pour en faciliter l'acquisition. Discrédité en peu de temps, ce nouveau système de Law dégénéra en banqueroute, et livra à vil prix les dépouilles du clergé à quelques consciences faciles. Cette inique spoliation achevait l'œuvre du grand schisme et de la Réforme. Après avoir perdu la suprématie politique de la chrétienté, le domaine de la science et des arts, l'Église était chassée de son patrimoine temporel. Désormais ses ennemis n'avaient plus à lui reprocher sa puissance, non seulement pour le salut de l'Europe ou pour la défense de la vérité, mais même pour le soulagement des pauvres. Eux seuls se char-

geaient à l'avenir de la charité publique, comme des croisades et de l'inquisition.

LXXVIII. Cette fois encore une révolution analogue s'accomplissait dans la société. De la politique et des idées, la main de l'État s'étendait aux biens matériels, aux propriétés même des citoyens. Libre de dissiper sa fortune, l'homme ne le fut plus d'en disposer à son gré entre ses enfants. La loi d'un partage égal lui fut imposée. Le pouvoir, qui intervenait dans les successions, se chargea de niveler de plus en plus les rangs par la distribution des emplois publics. Son choix remplaça partout l'hérédité avec ses garanties d'indépendance. Pour hâter l'effet de ces mesures, ce n'était pas assez de l'abolition gratuite des droits féodaux; peu à peu tous les nobles furent tenus pour suspects, et leurs biens confisqués. Cette sévère expiation réunit au clergé ceux qui les premiers s'étaient révoltés contre lui, ceux qui avaient encouragé la licence et l'incrédulité, encensé les rois, applaudi les philosophes. L'aristocratie de naissance, qui n'avait de raison d'être que par ses services, sa grandeur d'âme et sa supériorité morale, fit place à une démocratie jalouse et absolue, et alla rejoindre parmi les souvenirs historiques la chevalerie et les universités du moyen âge: juste mais déplorable ruine de ce qui forme dans une nation le premier élément de force, de dignité et de vie publique.

LXXIX. Ainsi de l'ordre politique et religieux on passait à l'ordre social. Ainsi s'achevait, de l'aveu même de la nation, la centralisation, œuvre de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV. En croyant tout innover, la révolution creusait plus profonde l'ornière où n'avaient cessé de marcher les rois absolus, et arrivait enfin au but de leurs longs efforts, à l'organisation raffinée non de la république, mais de l'empire romain. Après les guerres civiles de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, la sève des vieilles familles étant épuisée, consuls et empereurs s'étaient recrutés parmi les plébéiens; chacun avait pu parvenir aux plus hautes fonctions, et jouir d'une parfaite égalité sous une main de fer. De même maintenant, déta-

ché de ses aïeux et de ses égaux, de sa province, de sa ville ou de son corps de métier, chacun était livré avec ses propres forces à l'irrésistible domination de l'État, et, pour que le châtement fût plus exemplaire, cet État lui-même allait subir le joug et assouvir les fureurs d'une populace en démence.

LXXX. Dans la hiérarchie publique, l'hérédité n'avait plus qu'un représentant isolé, impuissant, entouré de méfiances, c'était l'infortuné Louis XVI. Jadis, malgré les vices de la cour, la stabilité du trône avait été sauvegardée par les vertus des petits, qu'elle protégeait. Maintenant l'héritier de saint Louis se voyait délaissé du peuple bien-aimé dont il avait voulu faire le bonheur; des grands, qui lui reprochaient sa faiblesse; de sa famille même, qui donnait l'exemple de la perfidie ou de la désertion. Ses deux frères l'avaient quitté, et, par leurs provocations à l'é-

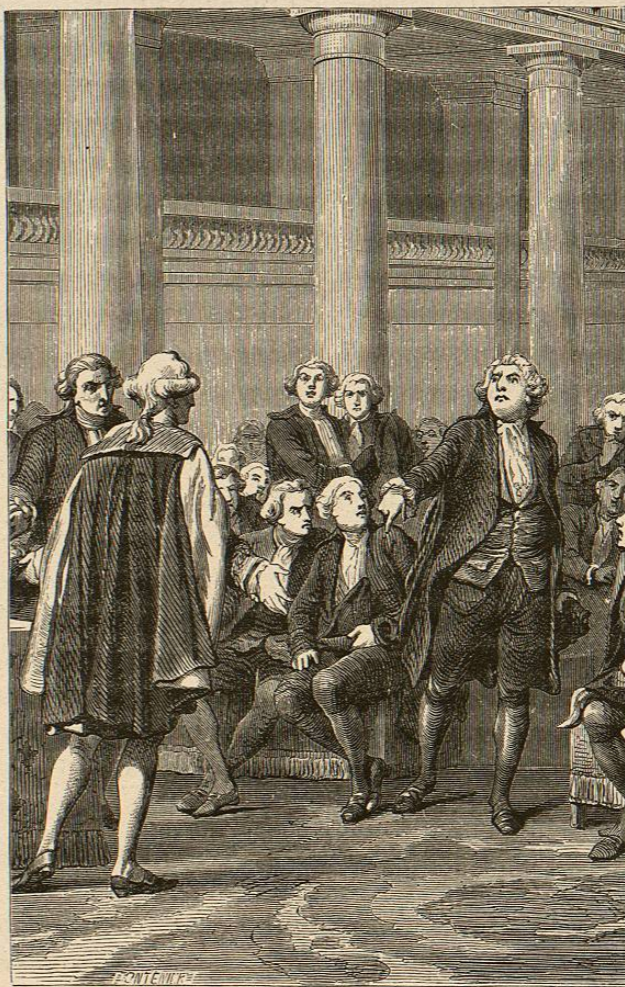
tranger, redoublaient les fureurs de la multitude. Son cousin, le duc d'Orléans, était resté, mais dans l'espoir de gagner les révolutionnaires et de devenir leur chef. Assiégé de périls, insulté jusque dans son palais, poussé par le cri de sa conscience, qui lui reprochait d'avoir sanctionné la constitution civile du clergé, Louis XVI résolut, malgré lui, de quitter sa capitale et de chercher un refuge soit à l'armée, si elle lui demeurait fidèle; soit à la frontière, s'il n'avait plus d'autre ressource. Il partit de nuit et déguisé

avec sa femme, ses enfants et quelques serviteurs dévoués. Mais un fatal enchaînement de circonstances arrêta cette victime réservée pour le sacrifice. Retardé par des obstacles imprévus, reconnu à Varennes, séparé des détachements qui devaient l'escorter, il fut ramené à Paris comme un prisonnier, au milieu des imprécations et des menaces (1791).

L'armée, sur laquelle il comptait encore, n'avait montré pour sa délivrance qu'un zèle douteux. Le général en chef, qui s'était concerté avec lui, n'eut que le temps de passer la frontière.

LXXXI. Désormais le roi était perdu. Sa fuite, qui n'était que trop justifiée par l'état des esprits, acheva de les soulever. En vain l'assemblée essaya de fermer les yeux sur ce malheureux voyage, en vain Louis XVI accepta solennellement la constitution: le peuple se réunit au Champ-de-Mars pour demander sa dé-

chéance et son remplacement. Des barricades s'élevèrent. Pour rétablir l'ordre, la Fayette et Bailly, hommes pacifiques et populaires, furent obligés, à contre-cœur, de commander le feu, courage qui ne leur fut jamais pardonné. C'était le duc d'Orléans qui avait cru profiter de cette insurrection; mais déjà la logique des révolutionnaires les poussait au delà de cette demi-royauté. Tout en acceptant l'argent de leur opulent complice, ils commencèrent à prononcer le nom de république. Cette idée avait le charme de



Mirabeau. (P. 331.)